



*églises ouvertes*



une église : un point de repère dans le paysage,  
une référence commune pour les habitants,  
un espace ouvert à tous...

# Sommaire

Historique .....	4
Objectifs de la Fondation .....	4
Charte .....	5
Prendre la décision d'ouvrir votre église .....	6
Mesures de sécurité .....	7
Conditions d'adhésion .....	8
Matériel d'accueil pour les membres .....	9
Les Journées des Eglises Ouvertes .....	10
Nos publications .....	11



Wallonie



PROVINCE  
de NAMUR



LE PAYS DES VALLÉES



La jeune Province

Brabant wallon



PROVINCE DE

LUXEMBOURG



# Eglise ouverte, église fermée: enjeux

Les églises sont des lieux publics tant pour le droit administratif que pour le droit canonique. Elles relèvent du domaine public et, à ce titre, elles se doivent d'être ouvertes à tous.

Une église ne vaut pas seulement en raison de sa fonction liturgique. Si importante et si nécessaire qu'elle soit, sa fonction est beaucoup plus large et répond à des besoins profonds. Affectées au culte catholique, les églises ne sont pas réservées aux catholiques et encore moins aux catholiques pratiquants. On aboutit à cette situation lorsque l'on ferme les églises.

La mission des Fabriques d'églises est de veiller à l'entretien et à la conservation de ces édifices, d'assurer également l'exercice du culte et la dignité de son déroulement. La notion de culte, qui est ici employée, a une acception large. Elle ne peut d'aucune façon être restreinte à la seule célébration eucharistique. La mission des Fabriques d'églises est d'ouvrir les églises et non de les fermer.

## **Pourquoi ferme-t-on les églises ?**

Par crainte du vandalisme et du vol. L'essentiel de ces vols est pourtant effectué dans des églises fermées. Une église fermée sécurise les voleurs plus que le bâtiment. On ferme les églises, parce qu'on n'a pas les moyens financiers, dit-on, pour y installer un système de protection efficace et adapté. On ferme également les églises parce que la police le demande.

## **Fermer une église, qu'est-ce que cela signifie ?**

Cela signifie qu'on réduit sa signification à celle d'un local qui contient un patrimoine. Fermer une église, c'est privilégier l'accessoire, au détriment de l'essentiel. C'est faire de l'église un musée, un lieu mort.

Au nom de la protection d'un patrimoine mobilier, on laisse mourir tout un patrimoine spirituel, à mes yeux plus important, puisque l'autre n'avait été réalisé que pour lui. Ce patrimoine spirituel, immatériel vaut certainement la peine que l'on s'y attarde et qu'on le laisse parler à tous.

Raphaël COLLINET,  
Vicaire épiscopal



L'avenir appartient à l'Eglise qui aura  
les portes les plus larges. Alphonse Karr



# Historique

En 1988, Marc Huynen visite la Finlande avec son épouse. Dans la documentation touristique reçue, il découvre une carte originale du pays comportant les indications d'églises dites "ouvertes". Il se renseigne et découvre que cette idée existe aussi en Angleterre.

Leur "Open Churches Trust" édite un véritable recueil des églises ouvertes, soit plus de 11.000 sur les 16.000 existantes. Pour chacune, un commentaire succinct, une silhouette de l'église, sa localisation.

Cette initiative d'un réseau d'églises ouvertes existait dans d'autres pays mais pas en Belgique. Marc Huynen réunit alors autour de lui quelques personnes d'horizons professionnels et philosophiques différents mais toutes intéressées par le projet: ouvrir nos églises si souvent fermées, et rencontrer le désir de beaucoup, quelles que soient leurs convictions, d'entrer dans les églises pour des motifs d'ordre spirituel, culturel ou par simple curiosité.

Au lancement du projet "Eglises Ouvertes et Accueillantes" participent des personnes du monde culturel, juridique, politique, religieux, de la communication, du management, toutes convaincues qu'il faut faire connaître nos églises et les rendre accueillantes.



## Objectifs de la Fondation

- Mettre en valeur notre patrimoine religieux et le rendre accessible à la population locale et aux visiteurs belges et étrangers.
- Créer des instruments qui vont aider le visiteur à découvrir et interpréter notre patrimoine religieux.
- Diffuser et promouvoir les activités d'animation du patrimoine religieux, telles que visites, concerts, conférences, activités religieuses.







# Charte

**Les paroisses qui désirent participer au projet “Eglises Ouvertes” prennent les engagements suivants :**

- Ouvrir l'église aux visiteurs au minimum pendant 8 semaines consécutives entre le 1er juin et le 30 septembre, 3 jours par semaine (normalement les vendredis, samedis et dimanches), 4 heures par jour.
- Prévoir des outils d'information tels que brochure sur l'église, renseignements sur la vie de la paroisse et créer une atmosphère accueillante par la présence, si possible, d'un texte de bienvenue, d'un livre d'or, d'un fond musical ou de fleurs.
- Si nécessaire, prévoir des accueillants et s'engager à leur assurer une formation.
- Garder à jour l'inventaire complet des biens de valeur de l'église et veiller à leur sécurisation.
- Lors des Journées des Eglises Ouvertes, ouvrir son église au minimum le dimanche de 10.00 à 18.00.
- Utiliser le logo “Eglises Ouvertes” à des fins de promotion ou pour guider les visiteurs vers l'église. Le logo est une marque déposée et ne peut être utilisé que sous cette forme.

*Le droit d'utiliser le logo peut être retiré s'il s'avère que les engagements pris ne sont pas respectés.*





La Fondation Eglises Ouvertes a mis au point un guide d'inspiration pour l'accueil.  
Information via [info@eglisesouvertes.be](mailto:info@eglisesouvertes.be)



## Prendre la décision d'ouvrir votre église

- Prendre la décision de **garder l'église ouverte**.
- Désigner un **responsable accueil**.
- **Organiser l'accueil** : signaler que l'église est ouverte et accueillante.
- Veiller à la **propreté des lieux**.
- **Créer un coin accueil. Penser aussi aux enfants**. Prévoir un coin enfants avec une petite table et une chaise et ne pas oublier le livre de dessin (et peut-être une petite bibliothèque).
- **Informé le visiteur** : texte d'accueil – informations à propos de la paroisse et du patrimoine - panneaux d'interprétation des symboles.
- **Etre intéressant** dans toute sa communication : textes courts, des anecdotes sont plus intéressantes que l'énumération de dates et des curés successifs.
- **Etre professionnel** - tout le matériel de communication doit être de qualité égale. Dépliants, documents de visite, table d'accueil, livres d'or.
- **Etre mémorable** : votre église est unique et le visiteur doit le sentir.
- Ne pas oublier quelques **fleurs** ainsi qu'un **fond musical**. "Il me reste encore une idée pour parachever Ronchamps, c'est que la musique vienne s'adressant au-dehors comme à l'intérieur au visiteur inconnu." (Le Corbusier)
- **Prévoir des réunions et des prestations** ou répétitions d'Académie de Musique, car un édifice où il y a du mouvement est un édifice en sûreté.
- **Faire l'inventaire** des biens mobiliers de l'église, le mettre en lieu sûr (hors de l'église) et le tenir à jour.
- **Prendre des mesures de sécurité** (voir chapitre suivant).
- **Retenir qu'une église fermée ne refroidit pas les criminels**. Statistiquement, il y a plus de vols dans les églises fermées, et ceux-ci sont découverts parfois après plusieurs jours, plusieurs semaines si pas plusieurs mois et leurs chances de les retrouver sont quasi nulles.



# Mesures de sécurité

Afin d'assurer le bon déroulement de ce projet, il est nécessaire de veiller à la mise en oeuvre de différentes mesures de sécurité

- **Recenser les objets d'art:** les décrire dans les détails, les photographier et archiver les renseignements. Cette opération doit se faire régulièrement pour tenir à jour un état précis du patrimoine conservé dans les églises et chapelles.
- **Sécuriser les objets:** fixer les statues et les tableaux et mettre des systèmes d'alarme adaptés (en fonction des moyens financiers).
- **Equiper une partie de l'édifice d'une alarme** (pour moins de 900 €), au moins la sacristie.
- **Fermer les accès inutiles** des églises.
- **Sensibiliser les habitants** des quartiers et des villages à la protection de leur église: qu'ils n'hésitent pas à prévenir les services de police en cas de mouvements suspects de personnes ou de véhicules devant les lieux de culte, de nuit comme de jour (Church watch).
- **Mettre les objets du culte** -orfèvrerie et vêtements liturgiques- **en lieu sûr** en les enfermant dans des armoires fortes ou en les emportant à la fin des offices. On peut aussi conseiller de déposer dans des musées tout ce qui n'est plus utilisé ou ce qui ne l'est que très occasionnellement. Une convention est alors établie: la fabrique reste pleinement propriétaire des pièces déposées et peut les récupérer suivant les dispositions fixées.

**Direction de la Criminalité contre les biens**  
Cellule ART RESEARCH TEAM (ART)  
Rue Fritz Toussaint, 8 - 1050 BRUXELLES  
djb.art@telenet.be - Tél : 02 642 60 47



- **Prévoir un tronc d'offrande sécurisé** et relativiser les petits vols. Une église fermée ne permet pas d'engranger des offrandes.
- **Toujours fermer la sacristie** et ne pas mettre toutes les clés en un lieu qui va de soi !
- **Fermer les églises la nuit** et le cas échéant, ne pas oublier de brancher le système d'alarme.

## Si le vol est constaté

Il faut porter plainte tout de suite soit au commissariat, soit sur le site Police-on-web ([www.epol.be](http://www.epol.be)) en reprenant les données reprises dans l'inventaire. Envoyez ensuite immédiatement une copie du PV à la cellule ART ([djb.art@telenet.be](mailto:djb.art@telenet.be)). Adressez-vous à votre assureur.

## Kit prévention du vol

Vous pouvez munir vos biens d'un marquage unique à base d'un ADN de synthèse. La police peut aisément déceler à l'aide d'une lampe UV ce marquage sur des objets trouvés en possession d'un suspect. C'est pourquoi, voleurs et receleurs encourrent plus de risques à détenir des objets pareillement marqués.  
Information via [www.sdna.be](http://www.sdna.be)





# Conditions d'adhésion

La contribution au projet "Églises ouvertes" s'élève à 350 euros la première année, 175 euros les années suivantes. Cette contribution donne droit à:

- Une page de présentation de l'édifice sur le **site Internet [www.eglisesouvertes.eu](http://www.eglisesouvertes.eu)** et sur le **site mobile <http://openchurches.mobi>**, qui reprend outre 3 photos, un plan de localisation, les données de l'édifice et du responsable religieux, une description de l'édifice et l'agenda des événements qui s'y passent. Le site est réalisé en quatre langues: français, néerlandais, anglais et allemand.
- La reprise des données de l'église sur une **carte-dépliant quadrilingue** "Églises ouvertes et accueillantes", qui sera largement diffusée.
- **Une plaque extérieure 20 x 20 cm** reprenant le logo "Églises Ouvertes", le nom de l'église, ainsi que les heures d'ouverture. Cette plaque comprend aussi un QR-code et une puce spéciale NFC qui permettent aux visiteurs équipés d'un smartphone d'avoir un accès direct aux informations concernant l'édifice (description, photos, etc.).
- **Deux livres d'or** (pour adultes et pour enfants).
- **Une bannière** (180 x 50 cm) "Église ouverte et accueillante".
- **100 cartes-dépliants** "Églises ouvertes et accueillantes Belgium" reprenant les membres de l'année en cours.
- **Des conseils pratiques** à la réalisation du matériel d'accueil personnalisé pour votre église (dépliants, fiches d'information, table d'accueil avec plaque didactique, bannières...)
- **La participation gratuite aux Journées des Églises Ouvertes** et la promotion gratuite de vos événements à cette occasion.
- Des cartes-dépliants et des livres d'or supplémentaires selon vos besoins.
- La participation gratuite à des **journées d'étude** organisées par la Fondation Églises Ouvertes

La cotisation est à inscrire au budget sous un article à créer, "Églises Ouvertes", dans les dépenses ordinaires du Chapitre II : art 50





# Matériel d'accueil pour les membres



Une page de présentation de l'édifice sur le site [www.eglisesouvertes.eu](http://www.eglisesouvertes.eu)



Une page sur le site mobile <http://openchurches.mobi>

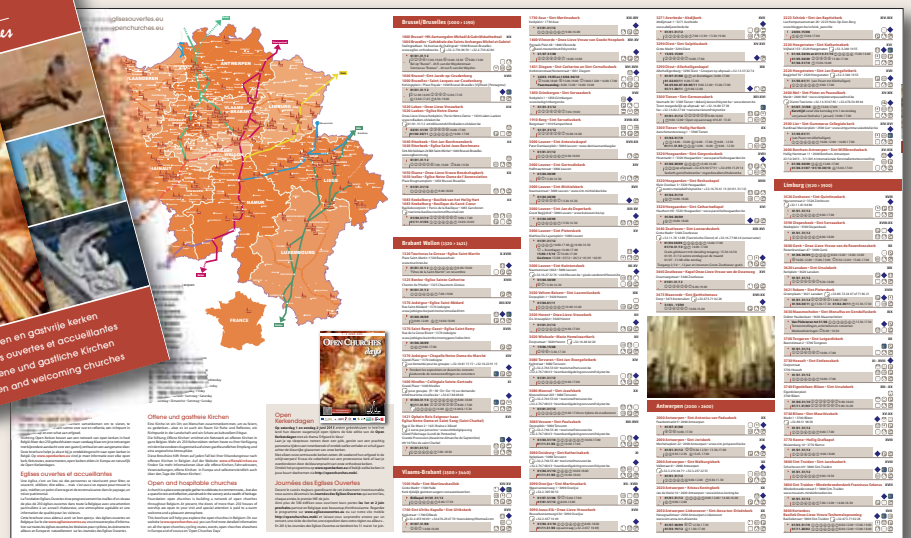
Plaque extérieure  
20 x 20 cm



Deux livres d'or (adultes et enfants)  
Des livres d'or supplémentaires selon vos besoins



Une bannière  
180 x 50 cm

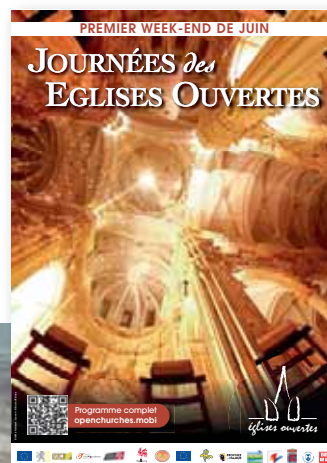


100 cartes-dépliants  
Des cartes-dépliants supplémentaires selon vos besoins.

# Les Journées des Eglises Ouvertes

**Les Journées des Eglises Ouvertes du premier week-end de juin sont des jours de fête pour tous les édifices religieux en Belgique.**

Tous les membres de la Fondation Eglises Ouvertes vous ouvriront leurs portes au moins un jour ce week-end-là ainsi que les églises non-membres qui ont répondu à l'invitation à participer à ce festival. Un évènement culturel et festif tel que concert, visite guidée, circuit, conférence, exposition, ... contribue à la mise en valeur du patrimoine religieux.



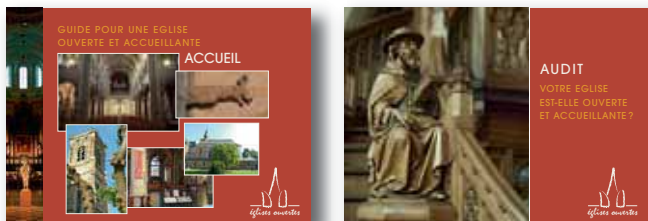
**Pour assurer leur réussite, nous vous conseillons de:**

- Prendre connaissance du **Guide des Journées des Eglises Ouvertes**, pour vous aider dans la préparation de votre évènement...
- **Prévenir presse, radio, tv locales** pour avoir une annonce avant l'évènement, ce qui est plus important encore qu'un article après. Réservez suffisamment à l'avance un moment presse. Un appui médiatique local est indispensable pour assurer le succès de votre initiative.
- **Mettre votre évènement dans l'agenda** des sites internet tels que **www.quefaire.be**, **www.catho.be** ou l'agenda de votre commune ou de votre diocèse. Le programme complet sera visible sur notre site **www.eglisesouvertes.eu**. Diffuser l'annonce dans des journaux locaux, la revue du coin, l'agenda culturel de votre commune, le feuillet paroissial, le journal Dimanche...
- **Coller un encart A5** spécifique à votre édifice sur les 20 (ou +) affiches fournies par la Fondation et les distribuer chez les commerçants, dans les bibliothèques, les mettre sur les panneaux publics... Distribuez aussi les programmes et les carte-dépliants fournis par la Fondation.
- **Assurer l'accueil du public**, dans de bonnes conditions, tant matérielles (information, signalétique, confort de visite, services, sécurité...) que conviviales (disponibilité et compétence des personnes en charge de l'accueil, souci du dialogue, courtoisie...).
- **Veiller au pavoiement** de l'édifice ou du site avec la bannière Eglises Ouvertes fournie par la Fondation.
- **Ouvrir votre église** au minimum le dimanche de 10h à 18h.



# Nos publications

## GUIDE POUR UNE ÉGLISE OUVERTE ET ACCUEILLANTE



Ce guide regorge d'idées et de conseils pour transformer votre accueil en une expérience inoubliable pour les visiteurs. Il est complété par l'audit : **Votre édifice religieux est-il ouvert et accueillant ?** qui permet à l'équipe d'accueil d'évaluer si son église est suffisamment préparée pour l'accueil des visiteurs et comment cela peut encore être amélioré.

## MATÉRIEL D'ACCUEIL ET DE COMMUNICATION



Cette brochure décrit le matériel d'accueil de la Fondation envoyé automatiquement aux membres, ou qu'ils peuvent commander s'ils le désirent. Ce sont des outils destinés à améliorer l'accueil et la visite des édifices.



## NEWSLETTER

Chaque trimestre, la Fondation Eglises Ouvertes envoie une lettre d'information comprenant diverses nouvelles, actualités et conseils.

## GUIDE VERT POUR LES ÉDIFICES RELIGIEUX



Ce guide aide les églises à faire une démarche écologique et à trouver des solutions appropriées.

## GUIDE DES JOURNÉES DES EGLISES OUVERTES



Ce guide donne des conseils, un planning et surtout beaucoup d'idées pour une organisation optimale de vos Journées des Églises Ouvertes.

Tous les guides et la Newsletter se trouvent sur notre site Web [www.eglisesouvertes.eu](http://www.eglisesouvertes.eu) sous l'onglet "membres". Le Guide pour une église ouverte et accueillante et l'audit "Votre édifice religieux est-il ouvert et accueillant ?" sont réservés uniquement aux membres de la Fondation Eglises Ouvertes et peuvent être demandés gratuitement via [info@eglisesouvertes.be](mailto:info@eglisesouvertes.be)

## QR-CODE

La Fondation Eglises Ouvertes a équipé tous ses membres d'un **QR-code personnel** sur leur plaque de façade. Grâce à ce code barre (Quick Response), qui peut être scanné avec un smartphone ou une tablette, apparaissent des informations : une description en quatre langues de l'église, de ses plus belles œuvres et de son histoire, illustrée de photos. A l'intérieur de la plaque façade se trouve également une **puce NFC**. Avec la nouvelle génération de téléphones mobiles, les informations sont accessibles par simple contact de la plaque avec le mobile.

## MINI-SITE

Pour les usagers de l'internet mobile, la Fondation a créé une version simplifiée de son site : <http://openchurches.mobi>. Grâce à la **géo-localisation**, ce mini-site peut vous indiquer immédiatement les autres églises ouvertes des environs. Vous pouvez aussi faire une recherche d'églises ouvertes par nom ou code postal.

Ce site mobile contient les données principales de nos membres : une description en 4 langues, des photos, la localisation exacte de l'église sur une carte, les heures d'ouverture et les événements qui y sont organisés.



Heureux ceux qui voient  
de belles choses  
dans les endroits modestes  
où d'autres ne voient rien.

Camille PISSARO - 1893



**Eglises Ouvertes a.s.b.l.**